Enseignant référent pour les usages du numérique (ERUN) de zone

Type d'emploi : poste ouvert aux personnels enseignants du 1er degré disposant d'une expertise pédagogique et technique dans le domaine des usages du numérique.

Lieu d'exercice : Circonscription du Cannet (zone ouest), circonscription de Cagnes/Mer (zone centre) et circonscription de Nice I (zone est).

Date de prise de fonction : rentrée scolaire

Conditions de nomination : Nomination à titre définitif pour les agents inscrits au vivier et obtenant un poste à l'issue du mouvement informatisé.
Postes restés vacants à l'issue du mouvement informatisé : nomination à titre définitif
Postes se libérant après le mouvement : nomination à titre provisoire sans priorité ou bonification au mouvement suivant.

Conditions de rémunération : indemnité de mission particulière taux 1 (104.16€/mois), non cumulable avec l'ISAE.

Organisation du service et temps de travail :

L'ERUN est totalement déchargé de classe. Il exerce ses missions sous l'autorité fonctionnelle de l'inspecteur de l'Éducation nationale en charge de ma mission numérique. Il travaille en complémentarité avec les IEN et conseillers pédagogiques des circonscriptions pour lesquelles il est référent, dans le cadre des priorités arrêtées par les IEN. Membre du pôle numérique, il est rattaché administrativement à l'une des trois zones.

L'ERUN accompagne et conseille les enseignants et les directeurs sur leur lieu d'exercice, ponctuellement ou dans la durée, à leur demande ou pour répondre à celle de l'IEN de circonscription ou de l'IEN en charge du numérique. Son service s'organise dans le cadre de la durée légale annuelle du travail applicable à l'ensemble des fonctionnaires. Il se répartit principalement sur les 36 semaines. L'ERUN peut être appelé à participer à des réunions et des actions se déroulant en dehors des heures scolaires.

Description des missions :

Les missions de l'enseignant référent pour les usages du numérique s'exercent dans deux champs d'action articulés dans lesquels il effectue des tâches dont l'ampleur, la diversité et les modalités dépendent de son contexte d'exercice.

- ✓ ***Accompagnement des écoles et des circonscriptions***

L'ERUN participe à la mise en œuvre de projets nationaux, académiques ou départementaux dans le domaine du numérique. Il accompagne des projets d'expérimentation ou de déploiement d'équipements, de ressources et de services numériques.
Il assiste les directeurs d'école par des apports pratiques et techniques sur des outils et services numériques utilisés pour la gestion pédagogique et administrative.
Il soutient les équipes de circonscription dans l'utilisation des outils numériques de gestion et de pilotage.
Il élabore des outils de pilotage pour l'IEN, des outils numériques de partage et organisationnels pour les équipes de circonscription.

- ✓ **Aide et conseil pour la mise en œuvre de la politique éducative**

Selon les besoins et l'articulation avec les enjeux nationaux et territoriaux, l'ERUN apporte une aide à la décision et une expertise AUX l'IEN, aux équipes pédagogiques des écoles, aux représentants des collectivités territoriales.

En s'appuyant sur un travail de veille, il apporte aide et conseil notamment sur :

- le suivi et l'accompagnement de la mise en œuvre des orientations de la politique éducative, en cohérence avec le pilotage de l'IEN ;
- l'accompagnement des directeurs à la maîtrise des outils de gestion administrative et institutionnels de communication ;
- les modalités d'équipement et de maintenance ;
- le choix des ressources et services numériques ;
- les aspects juridiques et déontologiques ;
- l'analyse des évaluations nationales et l'élaboration d'outils d'analyse à destination de l'équipe de circonscription et des écoles ;
- l'accompagnement des équipes enseignantes et de circonscription à la maîtrise des outils institutionnels de mutualisation, collaboration, communication.

Compétences et qualités requises :

Maîtrise des compétences professionnelles du référentiel en vigueur
Capacités de distanciation par rapport à la diversité des situations et des démarches d'enseignement
Capacités relationnelles, d'écoute, d'analyse, d'initiative
Qualités de discrétion, de confidentialité, de loyauté
Aptitude à travailler en équipe
Maîtrise technique des technologies numériques appliquées à la gestion des outils institutionnels numériques mis à disposition des directeurs et enseignants du 1er degré
Capacité d'élaboration de documents et de ressources sur tous supports numériques
Capacité de veille sur les usages pédagogiques du numérique
Disponibilité

Personne à contacter pour obtenir des informations sur le poste : l'IEN en charge de la mission numérique, ien-06.vence@ac-nice.fr